

Le développement économique un enjeu majeur

La loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) a créé de nouveaux schémas de développement économique et d'innovation, sur le plan local la communauté de communes en assume la compétence.

Nous devons donc suggérer, accompagner des actions de développement en concertation avec la CCBDP.

- Extension de la zone d'activités artisanales des Galandoux



- Appui à la création et « reprise transmission » des entreprises locales
- Assurer la promotion touristique dans le territoire, confiée depuis janvier 2017 à l'Office de Tourisme du Pays des Bastides. Plus de 2000 lits marchands sur le bassin lindois (indication taxes de séjour) sont une source de chiffre d'affaire importante pour le commerce lindois, dans une bonne harmonie (hôtels - campings - gîtes). Nous participerons activement au comité de direction de cet Office de Tourisme



- Création d'une étape vélo-route voie verte équipée d'une borne de recharge électrique au bassin de Lalinde

Le 1^{er} janvier 2020 la gestion du canal a été confiée à la CCBDP.
 Promouvoir, faire vivre ce patrimoine, valoriser ses attributs culturels, doit susciter la mobilisation de tous.

- Déposer une candidature pour la sauvegarde du canal en participant au super loto du patrimoine



Les réseaux, levier de développement économique

L'ubérisation de l'économie nous amène à voir l'avenir de nos commerces et de nos entreprises sous un autre angle.

- Agir auprès des opérateurs pour l'amélioration des réseaux de téléphonie mobile
- Soutenir le développement du très haut débit. (Pour s'implanter, un créateur d'entreprise, profession libérale, micro entreprise... doit bénéficier de tous les réseaux)
- Création d'espaces de coworking et mise à disposition de salles de réunions à l'usage des créateurs ou repreneurs d'entreprises
- Modernisation de la sonorisation dans les rues de la ville

Une charte locale favorable au commerce et à l'artisanat

Engagement n°1

Renforcer la visibilité de l'offre commerciale au travers des animations de la ville avec les commerçants et optimiser la signalétique, renforcer la présence médiatique dans la presse régionale

Engagement n°2

Favoriser la pérennité des commerces :

- mise en accessibilité des trottoirs
- aide aux rénovations de vitrines
- optimisation du stationnement, en particulier les jours de marché
- aide à la valorisation des terrasses, source de l'attractivité de notre cité

Engagement n°3

Assurer la promotion des producteurs locaux par les différents canaux de distribution (marchés - boutiques de producteurs)

Engagement n°4

Permettre grâce à un référent élu le dialogue entre commerçants, artisans et la commune

Engagement n°5

Faciliter l'accès au logement des apprentis, jeunes travailleurs ou saisonniers par convention avec des propriétaires fonciers

Engagement n°6

Mener des actions visant à la sécurité des personnes et des biens (vidéo-protection - référent sécurité de la commune)